



ALASS
Association Latine pour l'Analyse des Systèmes de Santé

CALASS 2012

APPEL AUX AUTERS

Langues néolatines du Congrès: Portugais, Français, Italien, Espagnol, notamment

XXIII CONGRÈS L'ALASS
CALASS 2012
Appel aux auters
Le Médicament dans les Systèmes de Santé
LISBOA
9 • 10 • 11 Septembre
Ateliers 12 Septembre
Local INFARMED

Patrocinadores:
CESNOVA
CISCOS
CAPP

ORGANISATION
CESNOVA FCSH / UNL - CAPP ISCSP / UTL
INFORMATION
E-mail: alass@alass.org - www.alass.org/es/calass/

Objectifs de l'ALASS

L'ALASS, est une association scientifique et professionnelle ayant pour buts la promotion des échanges, le développement de la recherche et la formation des professionnels des pays de culture latine dans le domaine de l'analyse des systèmes de santé.

Les secteurs d'intérêt sont notamment :

- La planification, l'organisation et la gestion des services de santé.
- L'analyse des facteurs qui influencent l'état de santé et qui orientent l'utilisation des services de santé.
- Le développement des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles, des modèles d'analyse des systèmes de santé, des techniques et des actions de promotion de la santé.
- L'analyse des politiques de santé publique et des stratégies sanitaires.

L'activité de l'Association est centrée sur les spécificités propres aux pays de culture latine.

Membres

Les membres invités à adhérer à l'ALASS sont des chercheurs et des professionnels du secteur socio-sanitaire de culture latine ou qui se reconnaissent dans cette culture.

Langues du Congrès

Les langues officielles du Congrès sont les langues latines. Les présentations peuvent être en français, espagnol, italien, portugais, roumain, catalan. Tout membre de l'ALASS doit pouvoir s'exprimer au moins dans une langue latine et si possible en comprendre une seconde. L'ALASS souhaite que chaque personne puisse s'exprimer dans sa langue tout en étant compris des autres.

Il n'est pas prévu de traduction simultanée.

Matériel technique

Les salles du Congrès seront équipées d'un vidéoprojecteur et ordinateur portable. Projecteur de transparents (acétate) à la demande. Des exigences particulières doivent être communiquées dans un temps utile à : alass@alass.org.

CALASS 2012

Cette année, CALASS commencera exceptionnellement le dimanche 9 septembre, avec un programme culturel dans la journée et l'ouverture du congrès en milieu d'après-midi. Les sessions auront lieu le lundi 10 et le mardi 11 septembre, le mercredi 12 étant réservé à l'organisation d'ateliers thématiques.

Thème principal : Le médicament dans les systèmes de santé

Le développement croissant de la connaissance relative à l'industrie pharmaceutique et au médicament a eu un impact sur les politiques et les systèmes de santé. Le caractère stratégique du médicament et l'importance qu'il revêt dans nos sociétés en font une variable fondamentale dans la définition des politiques de développement et de durabilité des systèmes de santé.

Dans le contexte actuel de crise économique et financière que connaît l'Union européenne, induisant un manque croissant de ressources, la durabilité des systèmes de santé constitue un défi essentiel. L'accès des citoyens au médicament devient un facteur critique, notamment dans les cas où il constitue une variable fondamentale du droit à la santé.

La problématique du médicament conduit aussi aux questions relatives à la globalisation et aux défis qu'elle suscite, d'où émergent les déterminants sociaux et les risques en termes de santé dans ce contexte global.

De l'articulation du médicament avec les politiques de santé découle une grande diversité de thèmes et de problématiques susceptibles d'être analysés et discutés, tels que le cadrage lié à la crise économique européenne, le vieillissement démographique et leur influence sur la santé et/ou sur la globalisation et sur les limitations de l'accès aux soins dans les pays en développement.

Prenant en compte les objectifs de l'ALASS, ce congrès qui se tiendra à LISBONNE en 2012, propose débats et discussions à partir de questions telles que :

- Quels problèmes relatifs au médicament peuvent être identifiés dans les systèmes de santé ?
- Comment se positionne l'accès au médicament dans les différents systèmes de santé ?
- Quelles politiques du médicament dans l'équation de la durabilité des systèmes de santé ?
- Quelles questions éthiques sont suscitées par l'articulation entre le droit à la santé et la gouvernance des systèmes de santé ?
- Quels défis critiques pour les systèmes de santé dans un scénario de changement et de globalisation régi par les finalités de durabilité, de qualité et d'équité ?

THÈMES À DÉVELOPPER

Accès au médicament

Modèle de financement
Équité
Coût
Co-financement
Régulation

Les médicaments dans les systèmes de santé

Déterminants sociaux, y compris démographiques et épidémiologiques
Pathologies chroniques, espérance de vie et coût de l'innovation thérapeutique
Innovation, bénéfice thérapeutique et coût/efficacité
Recherche clinique comme composante de la durabilité
Limites des génériques comme facteurs de limitation des dépenses

Éthique sociale, éthique médicale et accès au traitement dans les systèmes de santé

Lois constitutionnelles et droit à la santé
Propriété intellectuelle et accès au médicament
Droit à la santé et limitations financières des États
Maladies rares face aux pathologies chroniques : décisions éthiques ou économiques ?
Limites des droits individuels dans les systèmes de santé

Le médicament et les défis critiques pour les systèmes de santé : globalisation, pérennisation et qualité

La durabilité des systèmes de santé et la qualité des prestations de soins
Citoyenneté, droits sociaux et État face à la santé
Accès et utilisation des services de santé
Santé globale et systèmes de santé

Vieillesse démographique, transformations sociales et médicament

Vieillesse et gestion de la maladie
Consommation de médicaments
Pathologies chroniques, thérapeutiques et médicaments

Tous les travaux de recherche concourant à poser ces questions, les affiner, proposer des réponses sont attendus. L'envoi des propositions de communication doit se faire en précisant le numéro de session.

Autres thèmes de l'ALASS

L'ALASS étant une association dont les intérêts des membres sont très diversifiés, des présentations ou des sessions spécifiques pourront être proposées sur d'autres problématiques relevant de l'analyse des systèmes de santé, tels que :

Epidémiologie et santé publique, assistance aux personnes âgées, conditions d'accès et d'équité, organisation des services en réseaux intégrés, parcours de diagnostic-thérapeutique-assistance et intégration hôpital-territoire, santé mentale, financement des services sanitaires, logistique, instruments de management, technologie de l'information et de la communication, gestion des risques dans les hôpitaux, modèles d'organisation, de gestion des compétences et des connaissances pour l'assistance du personnel de santé, formation pour les professions sanitaires, formation à distance, gouvernances et politiques sanitaires nationales, décentralisation des systèmes d'assistance sanitaire, relations entre public et privé, éducation à la santé et communication publique, évaluation des programmes de santé publique, etc.

Le comité d'organisation et le comité de programme réuniront le cas échéant les communications autour de thèmes communs qui donneront lieu à des sessions. Les membres de l'ALASS et les participants au Congrès, sont encouragés à proposer des sessions spécifiques.

THÈMES PROPOSÉS POUR LES ATELIERS THÉMATIQUES (mercredi 12 septembre)

1. Santé, risque et étatisation en temps de crise
2. Moyens adoptés par les systèmes publics de santé pour affronter la crise économique : analyse comparée et évaluation de leur pertinence

Participation à CALASS 2012

Quatre modalités de participation ont été prévues :

1. Propositions de communication

Chaque proposition de communication doit adopter la forme suivante sans dépasser deux pages (400 à 800 mots maximum) :

- La sélection du thème : thème principal de CALASS 2012 ou autres thèmes de l'ALASS.
- La sélection de la session si thème principal de CALASS 2012 : choisir une des 12 sessions proposées.
- Le titre de la communication.
- Les auteurs et leurs institutions professionnelles.
- L'auteur qui assure la correspondance, avec indication d'e-mail, téléphone et adresse.
- Les objectifs de la recherche.
- Le contexte et la description du problème.
- Les théories, les méthodes, les modèles, les matériels employés.
- Les résultats et la discussion.
- Les apports / l'intérêt de la communication par rapport à l'état de l'art ou aux pratiques.
- Cinq mots-clés.

L'évaluation des propositions de communication sera réalisée sur la base de la qualité, de l'originalité et de la clarté.

Communications

Le texte final et entier comprend 5 000 à 10 000 mots. Un résumé de 100 à 200 mots dans une autre langue latine précèdera le texte final avec 5 mots clés, les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles.

Présentation orale

Les présentations orales ont une durée moyenne de 15 à 20 minutes. Si la présentation orale se fait en français, **les diapositives devront impérativement être dans une des autres langues** (espagnol, italien, portugais, roumain, catalan). **Les matériaux de support aux présentations orales doivent être rédigés dans une autre langue latine que celle de l'orateur de sorte que la compréhension de la part de tous les participants soit facilitée.**

2. Poster

La présentation de poster est encouragée. La proposition de poster doit avoir la même structure que celle des communications (voir ci-dessus). Chaque poster ne doit pas dépasser 10 000 mots et il doit comporter un résumé rédigé dans une langue latine autre que celle de l'orateur. Un espace d'exposition est réservé aux posters pendant toute la durée du congrès. Une session spécifique sera dédiée à la présentation des posters par leurs auteurs

3. Organisation de sessions

Les personnes intéressées par l'organisation de sessions sur un thème spécifique sont invitées à proposer le plus tôt possible leur projet à alass@alass.org.

L'organisateur d'une session devra regrouper un minimum de trois communications traitant le thème spécifique de la session proposée.

4. Participation simple

Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux travaux du Congrès, sans présentation de communication, de poster ou de session.

Toutes les propositions de communication, de poster, de session devront être envoyées **avant le 30 avril 2012** au secrétariat technique:

alass@alass.org
Fax: + 34 93 202 33 17
ALASS- Apartado de Correos 12098
E-08006 Barcelona

Echéances

30.04.2012	Dernier délai pour l'envoi des propositions de session, de communication et de poster, qui seront publiées dans le programme préliminaire
30.05.2012	Date de notification de l'acceptation des propositions des auteurs.
15.07.2012	Dernier délai pour envoyer le texte entier de la communication ou du poster, pouvoir concourir aux prix d'excellence ALASS et paraître dans le programme définitif.
15.08.2012	Dernier délai pour accepter une communication ou un poster. Les communications et posters qui arriveront après cette date ne pourront être insérés que sur les pages web du site ALASS.

Important : Seuls les participants qui auront payé leur quote-part d'inscription au Congrès pourront présenter des communications et/ou des posters

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROGRAMME

Antonio Alfano, Italia
Joan Barrubés, España
Georges Borges da Silva, France
Carles Civit Llord, España
Monica De Angelis, Italia
Carlo De Pietro, Italia
Gianfranco Domenighetti, Svizzera
Guy Durant, Belgique
Ana Alexandre Fernandes, Portugal
Cécile Fontaine, Belgique
Marie-Pierre Gagnon, Canada
Berta Maria Iradier, España
Marie Lise Lair-Hillion, Luxembourg
Ana Maria Malik, Brasil
Catherine Maurain, France
Luca Merlini, Svizzera
Jean-Claude Praet, Belgique
Frédérique Quidu, France
Alfredo Rivas, España
Carmen Tereanu, România

Carolina Tetelboin Henrion, México
Hubert Wallot, Québec
Véronique Zardet, France

COMITÉ D'ORGANISATION LISBOA

Ana Fernandes (ISCSP/UTL/ CESNOVA/UNL)
Gilles Dussault (IHMT/UNL)
Hilson Cunha Filho (CESNOVA/UNL)
Inês Gomes (CESNOVA/UNL)
Jorge Torgal (FCM/CISCOS/UNL)
Luciana Bastos (Min Saúde)
Michelle Bruheim (CAPP/ISCSP)
Patrícia Campaniço (CAPP/ISCSP) /UTL)
Paula Lobato de Faria (ENSP/UNL)
Paula Vasconcelos (DGS)
Rita Burnay (CESNOVA/UNL)
Sónia Dias (IHMT/UNL)
Vitória Mourão (ISCSP/CAPP/UTL)
Paulo Sousa (ENSP/UNL)

Lieu du congrès et institutions accueillantes



INFARMED - Autoridade Nacional do Medicamento e Produtos de Saúde, I.P.
Parque de Saúde de Lisboa - Avenida do Brasil, 53
1749-004 Lisboa - Portugal
Telef: +351 217987100
Fax: +351 217987316
E-mail: infarmed@infarmed.pt

14ème édition des « Prix d'excellence dans l'analyse des systèmes de santé »

A l'occasion de CALASS 2012, l'ALASS décernera pour la 14ème année consécutive :

Le prix d'excellence « Thème principal » qui sera attribué à la meilleure communication sur le thème « Le médicament dans les systèmes de santé ».

Le prix d'excellence « Sujet général d'ALASS » qui sera attribué à la meilleure communication présentée sur un sujet général de l'ALASS.

Le prix d'excellence « Professionnel » qui sera attribué à la meilleure communication présentée sur l'évaluation des programmes de prise en charge des patients.

Les communications seront sélectionnées par une commission « ad hoc » de l'ALASS.

Chaque prix consiste en 300 euro et à l'inscription gratuite au prochain Congrès CALASS 2013.

ALASS bénéficie du soutien de...

Andorra

- Ministeri de Salut, Benestar, Família i Habitatge. Govern d'Andorra

Belgique

- Université Catholique de Louvain. Département des Sciences Hospitalières et Médico-Sociales. Bruxelles
- Université Libre de Bruxelles. Hôpital Erasme. Bruxelles
- Association des Etablissements Publics de Soins (AEPS). Bruxelles
- Centre Hospitalier Universitaire de Liège.
- Union Nationale des Mutualités Socialistes. Bruxelles
- Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes. ANMC. Bruxelles

Canada

- Secteur de la Santé Publique, Université de Montréal
- Institut National de la Santé Publique du Québec

España

- Escuela Nacional de Sanidad. Instituto de Salud Carlos III. Madrid
- Escola Valenciana d'Estudis per a la Salut. Valencia
- Escuela Andaluza de Salud Pública. Granada
- Fundación Española para la Cooperación Internacional, Salud y Política Social. (FCSAI). Madrid
- O+Berri. Instituto Vasco de Innovación Sanitaria.
- Fundación Centro Regional de Calidad y Acreditación Sanitaria de Castilla y León

France

- IRDES. Institut de recherche et documentation en économie de la santé. Paris
- Ecole Nationale de Santé Publique. Rennes

Italia

- CRISS. Centro interdipartimentale per la Ricerca e l'Integrazione Socio-Sanitaria. Università Politecnica delle Marche. Ancona

Luxembourg

- Entente des Hôpitaux Luxembourgeois. Luxembourg
- Centre de Recherche Public de la Santé. Luxembourg

México

- Departamento de Atención a la Salud, División de Ciencias Biológicas y de la Salud. Universidad Autónoma Metropolitana-Xochimilco

République de Moldova

- Asociația de Economie, Management și Psihologie în Medicină. Chisinau

România

- Școala Națională de Sănătate Publică, Management și Perfectionare în Domeniul Sanitar, București (SNSPMPDSB)
- Asociația Română de Sănătate Publică și Management Sanitar – ARSPMS

Suisse / Svizzera

- Département des affaires régionales, de l'économie et de la Santé (DARES)
- Département de la Santé et de l'Action Sociale. Canton de Vaud. Lausanne
- Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)